



PORTRAIT DES AGRICULTEURS HAUT-NORMANDS ENTRE TRADITION FAMILIALE ET RESTRUCTURATION ÉCONOMIQUE

Le monde agricole est en pleine mutation. Le mouvement de concentration de la production met en lumière de nouveaux contrastes entre petites exploitations – héritage d'une agriculture traditionnelle - et grandes exploitations, devenues des sociétés de production à grande échelle. Les structures de production portent la marque de profonds changements qui touchent les agriculteurs et leur famille. Le dernier recensement agricole de 2010 donne une image exhaustive de l'agriculture régionale centrée sur l'appareil productif ; le recensement de la population apporte un éclairage socio-démographique. L'Insee et la DRAAF se sont associés pour analyser les résultats de ces deux grandes enquêtes et présenter ce « portrait des agriculteurs haut-normands » qui, sans aucun doute, bouscule bien des idées reçues.

La Haute-Normandie est une région de grandes cultures et d'élevage bovin, avec trois orientations productives principales : les grandes cultures, la polyculture-polyélevage et l'élevage laitier spécialisé. L'agriculture occupe les deux tiers du territoire haut-normand. Les espaces qui lui sont dédiés diminuent mais leur consommation est un peu moins forte qu'ailleurs. Souvent proche des villes, l'agriculture haut-normande n'a pourtant rien d'une agriculture " périurbaine " où les petites structures dominent. La taille des exploitations est même supérieure à la moyenne nationale. Les moyens de production se concentrent au rythme des restructurations. Les EARL se multiplient en lien avec la recherche d'une plus grande sécurisation des moyens de financement et du statut des actifs de la famille. La proportion d'agricultrices n'a pas varié depuis dix ans mais la participation des femmes est mieux reconnue. Les agricultrices s'installent tardivement, notamment en raison des transmissions d'activité entre époux au moment de la retraite. Le renouvellement des générations est difficile. Les trentenaires, peu nombreux, sont bien formés et présentent des profils de jeunes entrepreneurs à la tête de grandes exploitations. Leurs conjoints choisissent plus facilement de travailler à l'extérieur. Les conjointes d'agriculteurs sont davantage diplômées que les conjointes d'agricultrices et comptent une proportion de cadres assez importante. Les conjoints hommes sont souvent ouvriers ou artisans. La population agricole continue de diminuer. Certains aspects du modèle familial " traditionnel " perdurent : la vie en couple prédomine et la taille des ménages est plus importante qu'en moyenne. Les agriculteurs occupent des logements un peu plus grands et plus anciens.

Une région de grandes cultures et d'élevage

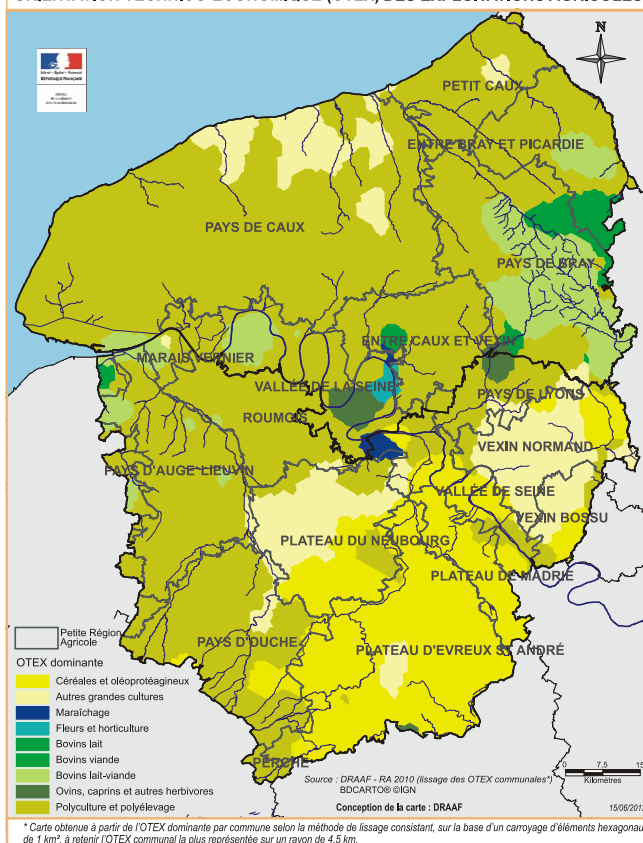
Les différents systèmes agricoles haut-normands sont répartis sur le territoire en fonction des caractéristiques des sols et du climat.

Le Sud-Est de l'Eure avec ses terres légères et son climat relativement sec, ressemble au bassin parisien. Des exploitations céréalières y produisent surtout du blé, de l'orge et du colza.

Un peu plus au nord, sur les sols fertiles du plateau du Neubourg et du Vexin, lin, betteraves et pommes de terre complètent l'assolement dans des exploitations de grandes cultures diversifiées. Encore plus au nord, l'élevage, surtout des vaches laitières et souvent des bovins à viande, est associé aux grandes cultures dans les exploitations mixtes typiques du Roumois et du Pays de Caux.

À l'est et à l'ouest, sur les reliefs plus accidentés du Pays de Bray et du Pays d'Auge, les cultures perdent de l'importance, les exploitations sont spécialisées en élevage laitier ou mixte lait et viande.

ORIENTATION TECHNIQUE-ÉCONOMIQUE (OTEX) DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

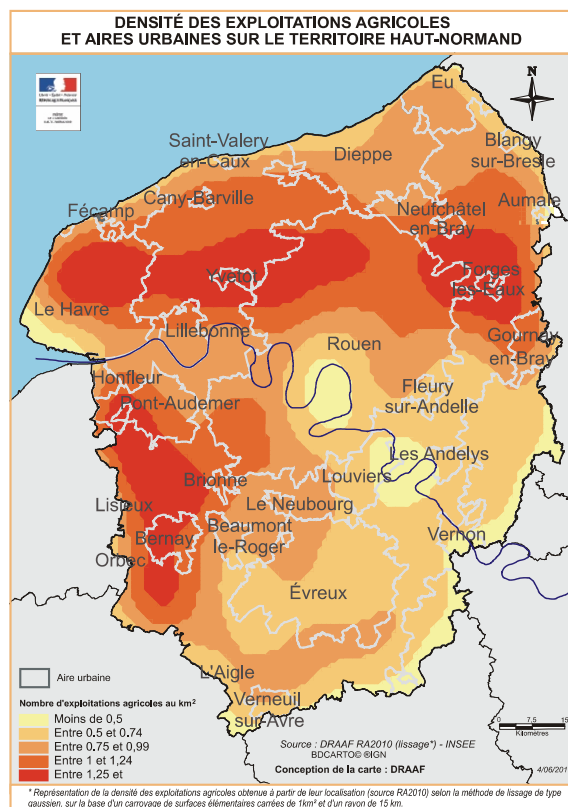


L'agriculture occupe 65 % du territoire

En Haute-Normandie, l'agriculture est souvent proche des villes : 52 % des exploitations agricoles sont situées dans le périmètre des aires urbaines. Celles de Rouen et du Havre recoupent une zone qui, du Pays de Bray à la Pointe de Caux, concentre la plus forte densité d'exploitations ; elles englobent à elles seules près du quart des terres agricoles de la région. Pourtant, ce n'est pas une agriculture périurbaine : les systèmes agricoles majoritaires ont besoin d'espace et la taille des exploitations est supérieure à la moyenne nationale. Le maraîchage est peu représenté avec moins de 1 % des surfaces cultivées ; 12 % seulement des exploitations pratiquent la vente en circuit court, l'exportation pour les céréales et l'industrie alimentaire pour le lait et la viande constituent les principaux débouchés.

Plus de la moitié des agriculteurs réside dans l'espace périurbain

La majorité des agriculteurs réside dans l'espace périurbain (55 %). Celui-ci, situé à la périphérie des grands pôles d'emploi, couvre 58 % de la superficie de la région et regroupe un tiers de ses habitants. Les agriculteurs sont présents sur l'ensemble du territoire, tant dans les parties les plus isolées qu'à proximité des villes, même si c'est en faible proportion. Le lieu de l'exploitation reste par nature proche du domicile des agriculteurs. En 2008, huit sur dix travaillent dans leur commune de résidence. C'est un peu moins qu'en France métropolitaine. La proximité des



Un potentiel économique de 1.2 milliard d'euros

Confirment les spécificités départementales, 70 % du colza et 60 % du blé de la région sont cultivés dans l'Eure ; 75 % du troupeau laitier et 65 % du troupeau allaitant haut-normand est élevé en Seine-Maritime. La valeur globale de la production agricole¹ régionale atteint 1,24 milliard d'euros en 2010, soit 2,4 % de la valeur de la production agricole en France métropolitaine. En 2009, elle contribue à hauteur de 1,2 % à la production de richesses en Haute-Normandie.

Selon leur potentiel économique, les exploitations sont classées en trois catégories : les " petites " dont le chiffre d'affaires potentiel n'excède pas 25 000 euros par an, soit l'équivalent d'une vingtaine d'hectares de blé ; les " moyennes ", dont le potentiel économique est compris entre 25 000 euros et 100 000 euros ; les " grandes " enfin dont le chiffre d'affaires moyen dépasse 100 000 euros. La Haute - Normandie compte ainsi 41 % de grandes exploitations, 20 % de moyennes et 39 % de petites.

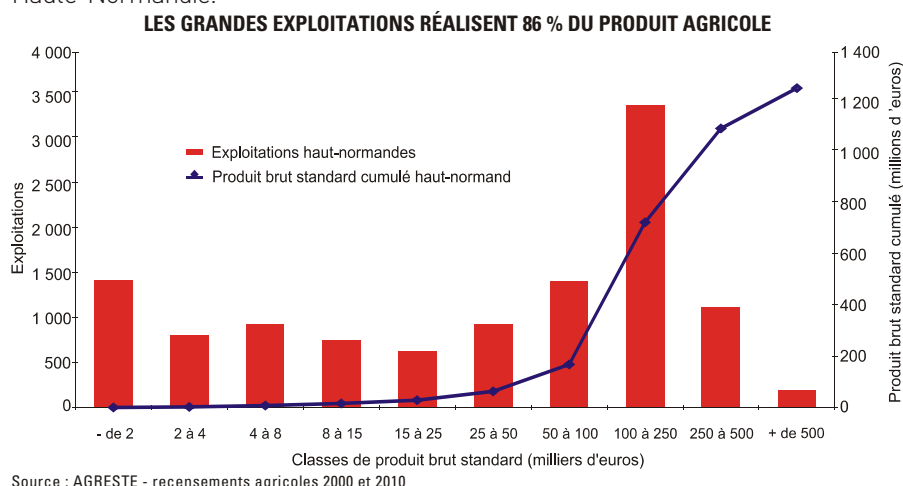
Seules les " moyennes " et " grandes " peuvent être considérées comme des structures véritablement économiques. Elles assurent 98 % de la valeur de la production et exploitent l'ensemble de la surface agricole.

96 % de la surface agricole.

Les " petites " ont une vocation patrimoniale (entretien et valorisation de biens fonciers), elles jouent aussi un rôle social (revenu d'appoint, maintien en activité, loisir) et ont un impact sur l'environnement et les paysages. Les petits agriculteurs élèvent des moutons (1 sur 3), des bovins (1 sur 3), des chevaux (1 sur 5) ; ils valorisent 22 000 ha de prairies.

Des exploitations moins nombreuses mais plus grandes

En 2010, la Haute- Normandie comptait 11 500 exploitations agricoles. En dix ans, 29 % des exploitations ont disparu, une baisse plus forte dans l'Eure



[†] Exprimé en produit brut standard (PBS). Le PBS correspond à la valeur de la production en 2010. Il est calculé en appliquant le rendement moyen et le prix moyen sur 5 ans des différents produits agricoles régionaux aux surfaces et aux effectifs animaux obtenus par le recensement.

(- 35 %) qu'en Seine-Maritime (- 24 %), et qui affecte surtout les petites et moyennes exploitations. Les grandes exploitations restent relativement stables en nombre.

La surface agricole utilisée diminue nettement moins vite que le nombre d'exploitations, elles sont donc de plus en plus grandes en taille. En moyenne, la superficie des " grandes " est passée en dix ans de 110 hectares à 135 hectares ; celles des moyennes de 45 ha à 50 ha ; quant aux " petites ", elles restent petites, 7 ha en moyenne. Si la surface des exploitations " petites " et " moyennes " est comparable à celle observée en France métropolitaine, les " grandes " sont nettement plus grandes, 29 ha de plus que la surface moyenne française.

La forme sociétaire se développe

Le fait marquant des dix dernières années est le fort développement des formes sociétaires en agriculture. Le GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun) a longtemps constitué la seule forme sociétaire agricole. D'autres formes juridiques sont venues compléter les possibilités de choix, et en particulier l'EARL (exploitation agricole à responsabilité limitée) qui a rencontré un grand succès auprès des agriculteurs, surtout depuis 2000.

En 2010, plus de la moitié des exploitations dans les catégories " moyennes " et " grandes " sont constituées en société (3 800 sur 7 000) ; la proportion était de une sur trois il y a dix ans. Les petites, en revanche, sont toutes individuelles. Le choix de la société, outre la sécurité financière qu'elle apporte, permet une meilleure reconnaissance du travail agricole.

La recherche de meilleurs statuts pour les exploitants

La transformation des structures productives se traduit par une baisse du travail familial au profit de la multiplication du nombre de coexploitants, avec à la clé un vrai statut. Si la profession ne se féminise pas au cours des 10 dernières années, la participation des femmes est mieux reconnue. L'emploi salarié est stable en nombre, mais leur participation au travail agricole augmente, ils remplacent les membres de la famille qui de plus en plus travaillent à l'extérieur.

STRUCTURE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN HAUTE-NORMANDIE

	Eure		Seine-Maritime		Haute-Normandie		France métropolitaine	
	2010	Évolution 2010/ 2000	2010	Évolution 2010/ 2000	2010	Évolution 2010/ 2000	2010	Évolution 2010/ 2000
Nombre d'exploitations								
Ensemble des exploitations	5 016	- 35 %	6 471	- 24 %	11 487	- 29 %	490 010	- 26 %
Grandes exploitations	2 039	- 2 %	2 611	- 8 %	4 650	- 5 %	161 649	- 4 %
Moyennes exploitations	1 084	- 32 %	1 244	- 36 %	2 328	- 34 %	150 533	- 31 %
Petites exploitations	1 893	- 53 %	2 616	- 31 %	4 509	- 42 %	177 828	- 36 %
Statuts juridiques (moyennes et grandes)								
Exploitations individuelles	1 381	- 37 %	1 873	- 41 %	3 254	- 39 %	170 261	- 36 %
Sociétés (GAEC, EARL, sociétés civiles)	1 484	+ 20 %	1 584	+ 19 %	3 068	+ 21 %	113 569	+ 18 %
Autres statuts	259	+ 1 %	398	+ 46 %	657	+ 24 %	28 336	+ 19 %
Superficie moyenne (SAU en ha)								
Grandes exploitations	148	+ 14 ha	125	+ 15 ha	135	+ 15 ha	106	+ 15 ha
Moyennes exploitations	56	+ 4 ha	45	+ 5 ha	50	+ 5 ha	53	+ 6 ha
Petites exploitations	8	+ 2 ha	6	0 ha	7	+ 1 ha	10	+ 2 ha
Vaches laitières								
Exploitations ayant des vaches laitières	683	- 41 %	1 994	- 34 %	2 677	- 36 %	82 427	- 36 %
Cheptel moyen (têtes)	52	+ 17 VL	51	+ 13 VL	51	+ 14 VL	45	+ 12 VL

Sources : SRISE - DRAAF Haute-Normandie, AGRESTE recensements agricoles 2000 et 2010
VL : vaches laitières

Une recomposition de la main-d'œuvre agricole

En Haute-Normandie, 22 800 personnes (soit 3 % de l'emploi total en Haute-Normandie) travaillent régulièrement dans les 11 500 exploitations agricoles. En tenant compte du temps de travail réel et en intégrant la main-d'œuvre occasionnelle, l'ensemble représente l'équivalent de 15 100 emplois à temps complet².

La main-d'œuvre agricole est composée des exploitants agricoles, de leur conjoint et autres membres de la famille qui travaillent régulièrement dans les exploitations (population active familiale) et des salariés permanents (hors famille). L'ensemble constitue la main-d'œuvre permanente³. Elle est complétée par la main-d'œuvre occasionnelle (travailleurs saisonniers, stagiaires) et par les travaux réalisés par des entreprises prestataires de service.

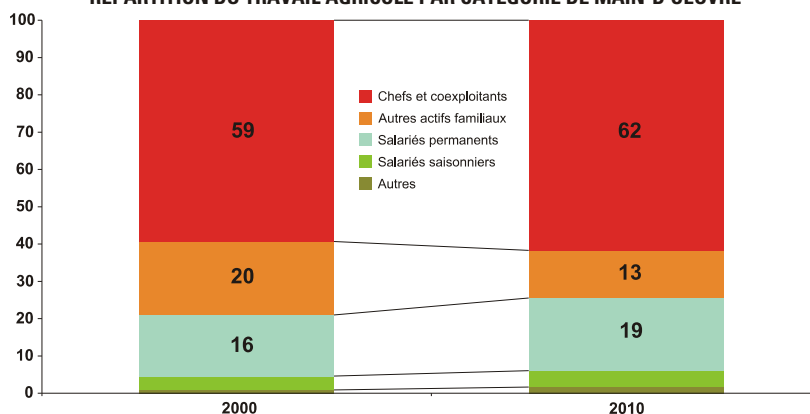
Entre 2000 et 2010, la tendance générale est à la diminution du travail fami-

lial réalisé par les membres de la famille sans réel statut, compensée par une augmentation du travail réalisé par les exploitants eux-mêmes et par la main-d'œuvre salariée.

Les agriculteurs exploitants sont au total 14 100, parmi eux 9 500 dirigent une exploitation " moyenne " ou " grande ". Leur nombre a diminué de 23 % en dix ans, moins vite cependant que le nombre d'exploitations du fait du développement des sociétés. Ainsi, le nombre de conjoints coexploitants est passé de 350 à près de 900 en 10 ans. Cette évolution va dans le sens d'une meilleure reconnaissance du métier d'agriculteur. La part du travail réalisé par les exploitants a ainsi progressé de près de 3 points en 10 ans, ils assurent 62 % du travail agricole total.

Les membres de la famille actifs sur l'exploitation ont très fortement baissé et tout particulièrement les conjoints, moins 40 % en 10 ans. Ils sont 3 400 en 2010, les deux tiers sont des femmes. L'accès au statut de coexploitant ex-

RÉPARTITION DU TRAVAIL AGRICOLE PAR CATÉGORIE DE MAIN-D'ŒUVRE



Source : AGRESTE - recensements agricoles 2000 et 2010

Unité : %

² Exprimé en unité de travail annuel. Une UTA correspond à une personne travaillant à temps complet toute l'année dans une exploitation agricole.

³ La main-d'œuvre permanente correspond à toutes les personnes travaillant de manière régulière sur l'exploitation durant au moins 8 mois, quel que soit le temps de travail.

plique en partie cette diminution ; l'autre raison est que les conjoints, et particulièrement les jeunes femmes, privilégient de plus en plus une activité professionnelle en dehors de l'exploitation. La part du travail agricole assuré par les membres de la famille, traditionnellement forte en agriculture, se réduit fortement, de 20 % en 2000 à 13 % en 2010.

En revanche, le nombre de salariés permanents a peu diminué (-6 %), il a même augmenté en Seine-Maritime. Ils sont 3 800 en 2010, très majoritairement sur des postes d'ouvriers. Ils sont jeunes, 35 ans en moyenne et assurent 19 % du travail total, soit 3 points de plus qu'en 2000.

Les jeunes agriculteurs parmi les actifs les mieux formés

La proportion de bacheliers chez les agriculteurs de moins de 40 ans atteint 80 %, parmi eux, 37 % ont suivi des études supérieures. En 10 ans, la proportion de bacheliers dans cette tranche d'âge a été multipliée par deux. Ce progrès spectaculaire est lié en partie à la réglementation. En effet, depuis 1992, pour bénéficier des aides financières attribuées pour créer ou reprendre une exploitation, les jeunes agriculteurs doivent être titulaires d'un diplôme agricole au moins égal au bac. Mais cela n'explique pas tout, la formation des agriculteurs va au-delà des exigences, la proportion d'agriculteurs issus de l'enseignement supérieur ne cesse d'augmenter : 14 % pour les plus de 40 ans ; 37 % pour les 30-39 ans ; 41 % pour les moins de 30 ans.

Les agricultrices sont, toutes générations confondues, un peu moins bien formées que les hommes, mais la tendance s'inverse très nettement pour les moins de 40 ans. Ces dernières comptent un peu plus de bachelières que les hommes, mais surtout, dans cette génération, une agricultrice sur deux est diplômée de l'enseignement supérieur (un sur trois pour les hommes). Leur formation est plus générale, 62 % d'entre elles ont suivi un cursus agricole, c'est peu comparé aux 86 % d'hommes qui ont suivi ce cursus, mais c'est beaucoup plus que leurs aînées.

Un renouvellement des générations difficile

L'âge moyen des agriculteurs est de 52 ans. Ils sont plus jeunes dans les exploitations " moyennes " et " grandes " (48 ans en moyenne), que dans les " petites "

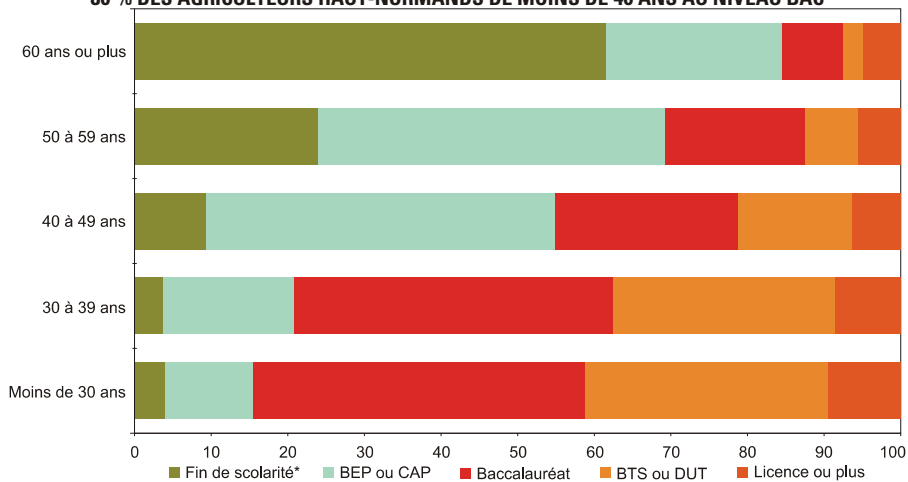
LA POPULATION ACTIVE AGRICOLE

	Personnes en 2010			Évolution 2010/2000		Unité de travail annuel agricole en 2010		
	Haute-Normandie	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine	Haute-Normandie	Eure	Seine-Maritime
Chefs d'exploitation et coexploitants	14 117	6 011	8 106	- 23	- 21	9 323	3 739	5 584
Dont femmes	3 731	1 655	2 076	- 23	- 13	2 073	840	1 233
Conjoints non coexploitant actif sur l'exploitation	3 413	1 322	2 091	- 41	- 45	1 372	488	884
Dont femmes	2 186	817	1 369	- 41	- 49	939	313	626
Autres parents actifs sur l'exploitation	1 507	509	998	- 20	- 51	561	191	370
Dont femmes	396	130	266	- 13	- 55	136	44	92
Salariés permanents hors famille	3 804	1 495	2 309	- 5	- 6	2 946	1 170	1 776
Dont femmes	716	265	451	+ 32	+ 15	495	186	309
Ensemble des actifs permanents	22 841	9 337	13 504	- 24	- 27	14 202	5 588	8 614
Dont femmes	7 029	2 867	4 162	- 26	- 29	3 642	1 383	2 259

Source : AGRESTE, recensements agricoles 2000 et 2010

Unité : %, nombre

80 % DES AGRICULTEURS HAUT-NORMANDS DE MOINS DE 40 ANS AU NIVEAU BAC



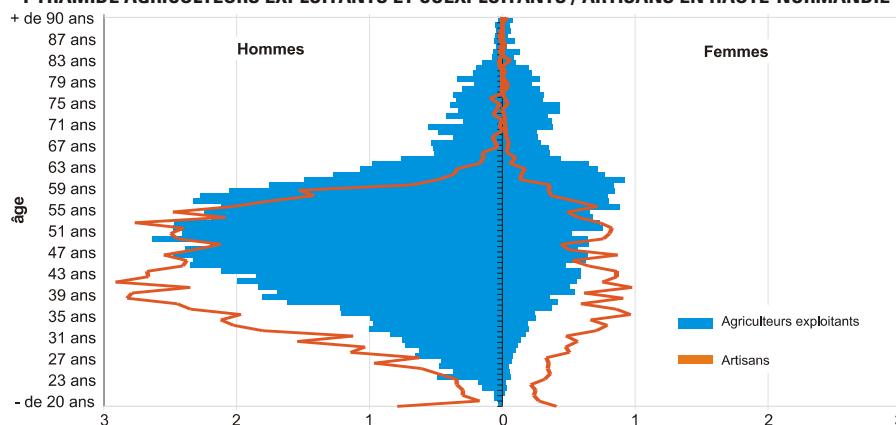
Source : AGRESTE - recensement agricole 2010

Unité : %

(59 ans). La pyramide des âges montre des signes de vieillissement. Le renouvellement des exploitations est donc problématique. Pour 100 agriculteurs de plus de 50 ans, on ne compte que 7 exploitants de moins de trente ans. La proportion est un peu plus élevée dans les exploitations " moyennes " et " grandes " (11 %), par contre elle est extrêmement faible dans les " petites " (3 %). Il faut cependant relativiser, les jeunes s'installent à 28 ans en moyenne, un

âge qui n'a cessé de reculer depuis 40 ans (en 1980, ils s'installaient à 24 ans). Du côté des femmes, la pyramide présente un aspect concave qui témoigne d'installations plus tardives que pour les hommes, du fait des successions entre époux au moment de la retraite, et aussi du fait des changements de statut de conjointe à coexploitante.

PYRAMIDE AGRICULTEURS EXPLOITANTS ET COEXPLOITANTS / ARTISANS EN HAUTE-NORMANDIE



Source : Insee, recensement de la population 2008 - AGRESTE, recensement agricole 2010

Unité : %

Un agriculteur sur quatre est une agricultrice

Le taux de féminisation chez les exploitants agricoles est de 26 %, il n'a pas augmenté depuis 10 ans. Cependant, la répartition des agricultrices entre les générations change, signe que les motivations pour exercer ce métier évoluent. Le phénomène des successions entre époux existe toujours en 2010, mais est nettement atténué. Le taux de féminisation diminue de 5 points dans la génération des plus de 50 ans ; il augmente d'autant dans la génération des 40-50 ans et de 4 points dans celle des 30-40 ans. Avec le développement des sociétés, les femmes peuvent en effet choisir d'être exploitante à part entière sans attendre que leurs époux prennent leur retraite. Mais de plus en plus, les jeunes agricultrices ont un parcours identique à celui des hommes avec le même type de formation. Depuis 10 ans, 20 % des aides à l'installation versées l'ont été à des femmes.

Un métier à temps plein dans les grandes exploitations, une activité d'appoint dans les petites

Dans les exploitations " moyennes " et " grandes ", 90 % des agriculteurs exercent ce métier à titre principal, ils ne sont que 10 % à l'exercer comme activité secondaire, mais 4 % d'entre eux sont aussi agriculteur à titre principal sur une autre exploitation. La pluriactivité est rare dans cette catégorie d'exploitation, 8 % seulement des exploitants déclarent exercer une autre activité professionnelle à titre secondaire ou principal. Moins de 3 % des agriculteurs sont en même temps retraités. La direction d'une telle exploitation est une activité à plein temps pour 70 % des agriculteurs ; plus souvent pour les hommes (75 %) que pour les femmes (55 %). Le temps partiel a progressé de 5 points depuis 2000, mais c'est surtout dû au développement de structures sociétales complexes constituées d'unités juridiques distinctes dirigées par le même exploitant.

Dans les " petites " exploitations, la situation est très différente. La majorité des exploitants sont des retraités (43 %, dont 20 % sont d'anciens exploitants) et des pluriactifs (37 %). Ces derniers sont employés (15 %), commerçants ou artisans (6 %), ouvriers (5 %), salariés agricole (5 %). Moins d'un exploitant sur cinq déclare n'exercer aucune autre activité. Pour ces petits exploitants, le temps partiel est la règle, 70 % d'entre

eux consacrent moins d'un quart de leur temps à leur exploitation.

Les agriculteurs vivent davantage en couple

Les agriculteurs vivent nettement plus souvent en couple, avec ou sans enfants, que l'ensemble des actifs de la région (82 % pour 64 %) et un peu plus que leurs homologues en France métropolitaine (78 %). À l'inverse, les personnes seules et les familles monoparentales

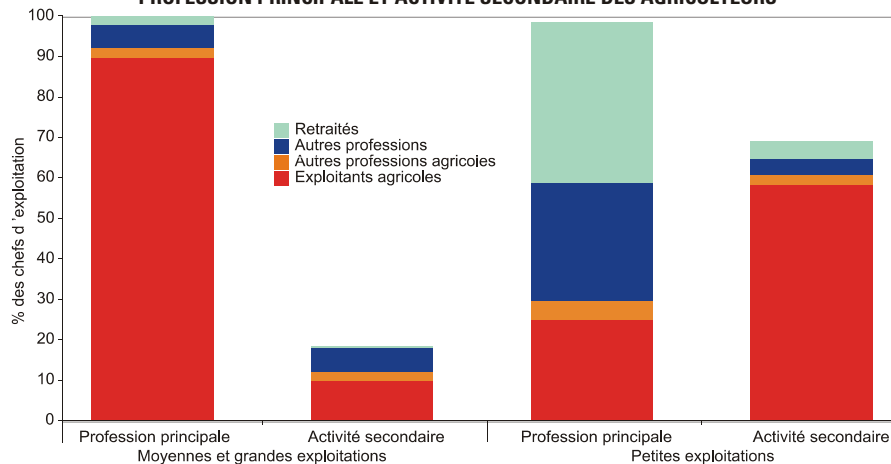
La part des ménages de plus de 3 personnes est plus élevée chez les agriculteurs hauts-normands (62 %) que pour l'ensemble des actifs dans la région (51 %) ou des agriculteurs en France métropolitaine (48 %). Cependant, la taille des ménages chez les agriculteurs suit la même évolution que celle des autres actifs. Elle diminue depuis 10 ans, passant de 3,3 personnes par ménage en 1999 à 3,1 en 2008 chez les agriculteurs et de 2,9 à 2,7 pour l'ensemble des actifs.

STRUCTURE FAMILIALE DES MÉNAGES

	Haute-Normandie			France métropolitaine
	Agriculteurs		Actifs	Agriculteurs
	en nombre	en %	en %	en %
Couple et enfant(s)	4 106	58,8	44,8	55,0
Couple sans enfant	1 634	23,4	19,6	23,3
Personne vivant seule	826	11,8	22,6	14,4
Famille monoparentale	211	3,0	10,2	3,5
Ménage sans lien familiaux	208	3,0	2,7	3,8
Ensemble des ménages	6 985	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire

PROFESSION PRINCIPALE ET ACTIVITÉ SECONDAIRE DES AGRICULTEURS



Source : AGRESTE, recensement agricole 2010 - Insee, recensement de la population 2008

rentales sont moins fréquentes que chez les autres actifs.

Depuis 10 ans, la part des couples avec enfants diminue dans toutes les catégories sociales d'actifs (- 8,6 %) dans la région, excepté chez les cadres et professions intellectuelles supérieures (+ 14,5 %). La baisse est plus importante chez les agriculteurs (- 20 %). Ceux-ci étant plus âgés, ils ont plus souvent des enfants en âge de quitter le foyer. À l'inverse des autres catégories d'actifs, la part des familles monoparentales tend à diminuer parmi les ménages d'agriculteurs (- 17 % pour + 25 %). La part de divorces est encore très inférieure à celle des autres actifs même si elle augmente un peu depuis 2000. Le vieillissement de la population des exploitants peut également contribuer à ce phénomène.

Des logements plus grands et plus anciens

En lien avec la taille des ménages, les agriculteurs hauts-normands occupent en moyenne des logements plus grands que les autres actifs et les agriculteurs en France métropolitaine, quel que soit leur lieu de résidence. L'écart est particulièrement significatif parmi les ménages locataires.

Propriétaires ou locataires, ils occupent des logements plus anciens : les deux tiers d'entre eux habitent des constructions d'avant 1949. C'est le cas de seulement 29 % des actifs en Haute-Normandie et de la moitié des agriculteurs en France métropolitaine.

Moins de propriétaires comparé aux agriculteurs de France métropolitaine

Comme dans les autres régions, la part de propriétaires chez les agriculteurs est supérieure à celle de l'ensemble des actifs. Cependant, les agriculteurs haut-normands sont moins souvent propriétaires de leur logement qu'ailleurs, comme l'ensemble des ménages. La Haute-Normandie occupe le 18^e rang sur 22 pour le taux de ménages propriétaires. Par ailleurs, ils sont aussi moins souvent propriétaires du foncier qu'ils exploitent. Par rapport à l'ensemble de la France, en lien avec la taille des exploitations, la part de terres en location est supérieure de 5 points en Haute-Normandie.

NOMBRE MOYEN DE PIÈCES PAR LOGEMENT

Statut d'occupation	Haute-Normandie		France métropolitaine
	Agriculteurs exploitants	Ensemble des actifs	Agriculteurs exploitants
Propriétaire	5,6	5,0	5,4
Locataire	5,3	3,4	4,4
Logé gratuitement	4,7	4,1	4,6
Ensemble des ménages	5,5	4,2	5,2

Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire

STATUT D'OCCUPATION DES LOGEMENTS

Statut d'occupation	Haute-Normandie			France métropolitaine
	Agriculteurs exploitants		Ensemble des actifs	Agriculteurs exploitants
	en nombre	en %	en %	en %
Propriétaire	5 387	77,1	52,1	80,9
Locataire	1 377	19,7	45,8	15,0
Logé gratuitement	221	3,2	2,1	4,1
Ensemble des ménages	6 985	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire

Les jeunes conjointes d'agriculteurs travaillent majoritairement en dehors de l'exploitation agricole

Les conjoints d'agriculteurs sont majoritairement des femmes. En Haute-Normandie, 8 390 agriculteurs et agricultrices vivent en couple. Mais seuls 36 % des conjoints et conjointes exercent le même métier.

Les conjoints actifs hors de l'exploitation sont plus jeunes que les conjoints actifs agriculteurs. Ils travaillent assez peu dans la même commune que celle

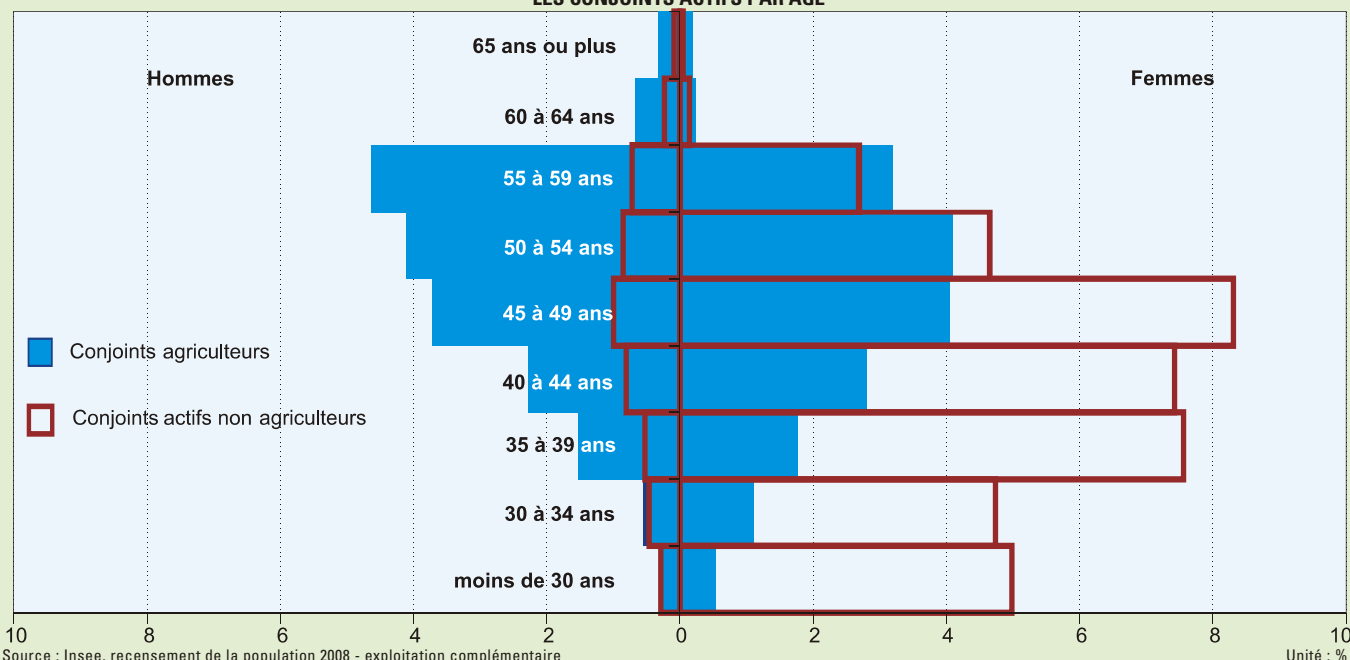
de l'exploitation. Ce sont souvent des employées (42 %) ou professions intermédiaires (35 %) pour les conjointes. Elles sont plus souvent cadres qu'ailleurs en France (une sur dix soit + 3 points). Elles travaillent dans le tertiaire, la santé (19 %), le commerce (13,5 %) ou l'enseignement (12 %).

Les conjointes d'agriculteurs travaillent de moins en moins sur l'exploitation familiale (33 % en 1999 et 26 % en 2008). La part des femmes au foyer et des agricultrices diminue au profit d'actives travaillant hors exploitation. En 2008, près de trois conjointes sur cinq travaillent en dehors de l'exploitation, elles étaient 46 % en 1999.

Les jeunes femmes travaillent encore plus fréquemment en dehors de l'exploitation (82 % des moins de 30 ans et 75 % parmi les 30-34 ans).

Au delà de 65 ans, un quart des conjointes sont encore en activité dont 20 % d'agricultrices en 2008. Elles étaient 14 % d'actives en 1999. La part des conjointes sans activité professionnelle diminue passant de 15 % à 10 % ainsi que celle des retraitées (71 % en 1999 et 64 % en 2008).

LES CONJOINTS ACTIFS PAR ÂGE



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire

Note de lecture : Les conjointes de 55 à 59 ans, actives en dehors de l'exploitation, représentent 2,7 % de l'ensemble des conjoints hommes et femmes.

Unité : %

De jeunes conjointes actives et diplômées

Les conjointes d'agriculteurs exerçant une activité non agricole sont plus diplômées que les conjointes agricultrices, mais plus encore que les conjointes non-agricultrices en France. En Haute-Normandie, 62 % d'entre elles ont un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur pour 58 % en France métropolitaine.

En dehors de l'exploitation, les conjointes d'agriculteurs sont le plus souvent salariées.

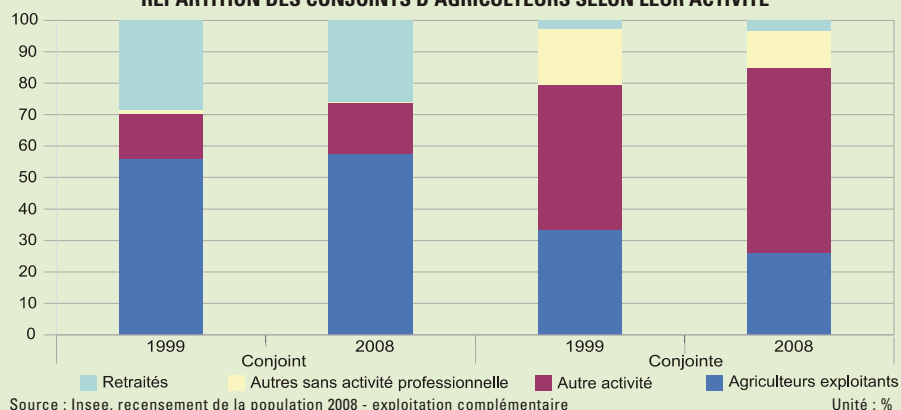
Un conjoint d'agricultrice sur 6 exerce une autre profession

En 2008, 42 % des agricultrices haut-normandes vivant en couple travaillent seules sur l'exploitation. Cette part évolue peu par rapport à l'année 1999 (44 %). Il s'agit le plus souvent de femmes dont le conjoint est déjà retraité. La part des conjoints d'agricultrices exerçant une autre profession est donc relativement faible (16 %).

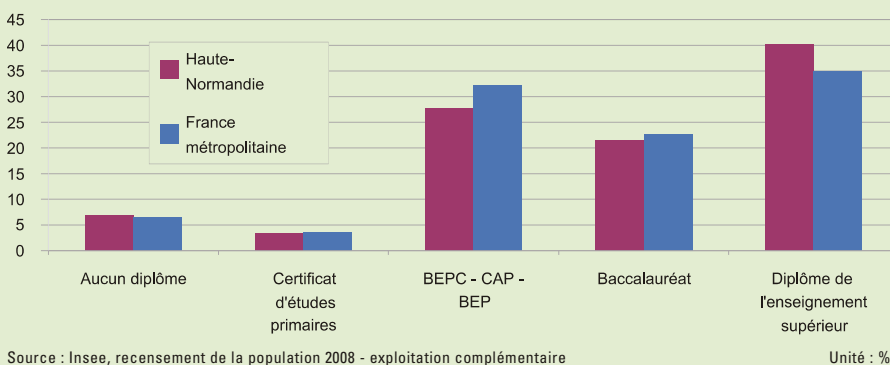
Comme pour les femmes, l'exercice d'une autre activité est plus fréquent chez les conjoints jeunes (60 % des moins de 30 ans). Les conjoints actifs non-agriculteurs sont moins diplômés que les conjointes actives non-agricultrices.

Ils sont majoritairement ouvriers (44,5 %) ou artisans, commerçants, chefs d'entreprises (20 %) et travaillent dans l'industrie manufacturière (24 %), la construction (16 %) et le commerce (12 %). Ils exercent plus souvent qu'eux une activité non salariée (respectivement 24,4 % et 20,5 %) et sont employeurs.

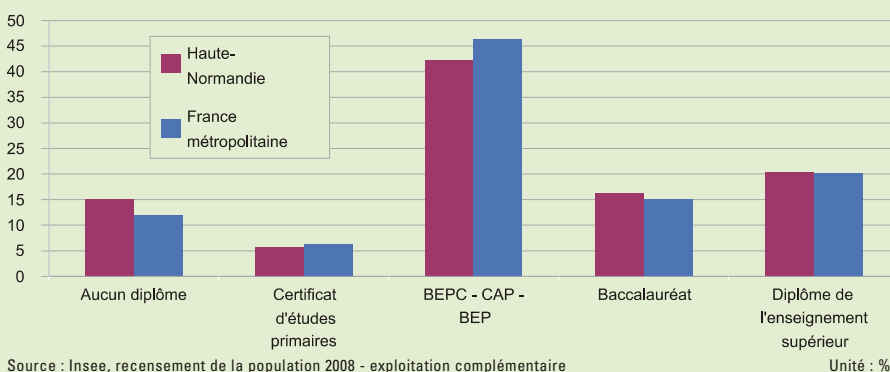
RÉPARTITION DES CONJOINTS D'AGRICULTEURS SELON LEUR ACTIVITÉ



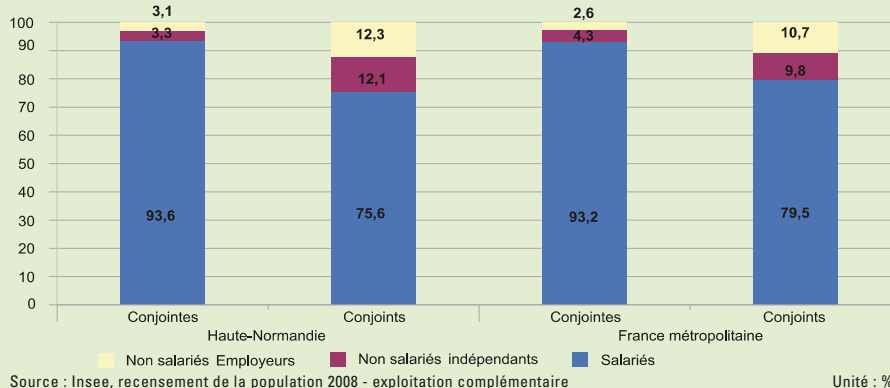
DIPLÔME DES CONJOINTES ACTIVES NON-AGRICULTRICES



DIPLÔME DES CONJOINTS ACTIFS NON-AGRICULTEURS



STATUTS DES CONJOINTS ACTIFS NON-AGRICULTEURS



Définitions

Ménage

Un ménage, au sens statistique, est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.

Couple au sein d'un ménage

Au sein d'un ménage, un couple est composé de deux personnes de sexe différent, âgées de 15 ans ou plus, qui partagent la même résidence principale et sauf exception déclarent être mariées ou vivre en couple. Au sens du recensement, les couples sont des couples de fait, les conjoints pouvant être mariés ou non.

Agriculteur

Au sens du recensement de la population, un agriculteur est une personne déclarant une activité agricole à titre principal. La catégorie sociale des agriculteurs exploitants comprend les agriculteurs indépendants ou employeurs, et les aides familiaux non salariés. Les entrepreneurs de travaux agricoles, les exploitants forestiers et les patrons pêcheurs sont classés conventionnellement dans la catégorie «agriculteurs exploitants» s'ils emploient moins de 10 salariés. Ces trois activités représentent 8 % des agriculteurs exploitants en 2008 en Haute-Normandie.

Au sens du recensement agricole, chaque exploitation agricole, quelle qu'en soit la taille, est dirigée par un chef d'exploitation et, dans le cas des sociétés par un ou plusieurs coexploitants. Par commodité de langage, ce sont les chefs d'exploitation et les coexploitants qui sont désignés par le terme «agriculteur». À la différence du recensement de la population, un exploitant agricole peut exercer cette activité à titre principal ou secondaire ; il peut aussi être retraité ou encore être salarié de la structure qu'il dirige. Pour le recensement agricole, le nombre d'agriculteurs est donc plus important que pour le recensement de la population (14 113 au recensement agricole de 2010 et 10 537 au recensement de la population en 2008).

Exploitation agricole

Une exploitation agricole est une unité économique et de production qui répond à trois conditions :

- 1 - elle produit des produits agricoles (liste établie au niveau européen) ;
- 2 - elle atteint une dimension économique définie par des seuils de surface (1 ha de SAU ; 5 ares de cultures spécialisées...) ou de cheptel (6 brebis, 10 ruches...) ;
- 3 - elle constitue une unité de gestion indépendante, c'est-à-dire qu'elle mobilise des facteurs de production qui lui sont propres (capitaux, travail, terres, etc.) pour produire. De fait, la production destinée uniquement à l'autoconsommation ou au loisir est exclue.

Pour en savoir plus

Les productions agricoles en Haute-Normandie : poussée des grandes cultures / DRAAF. - In : Agreste Haute-Normandie. Note. - N° 73 (2011, oct.) ; 4 p.

Structure des exploitations 2010 : de la ferme familiale vers l'entreprise agricole ? / DRAAF. - In : Agreste Haute-Normandie. Note. - N° 74 (2011, déc.) ; 4 p.

L'installation des agriculteurs vue par le recensement agricole / DRAAF. - In : Agreste Haute-Normandie. Note. - N° 75 (2012, janv.) ; 4 p.

15 000 emplois à temps complet dans l'agriculture en Haute-Normandie / DRAAF. - In : Agreste Haute-Normandie. Note. - N° 76 (2012, fév.) ; 4 p.

Les jeunes agriculteurs parmi les actifs les mieux formés / DRAAF. - In : Agreste Haute-Normandie. Note. - N° 77 (2012, juin) ; 4 p.

L'emploi salarié dans le secteur agricole : le poids croissant des contrats saisonniers / Insee ; Sophie Villaume. - In : Insee première. - N° 1368 (2011, sept.) ; 4 p.

L'agriculture en 2009 en France et en Europe : baisse des prix et des revenus / Insee ; Marie-Hélène Blonde, Claire Lesdos-Cauhapé. - In : Insee première. - N° 1303 (2010, juin) ; 4 p.

L'emploi salarié dans le secteur agricole en 2009 / Insee ; Sophie Villaume. - In : Documents de travail. - N° E2011/07 (2011, sept.) ; 54 p.

recensement
agricole
2010



Insee Haute-Normandie

8 quai de la Bourse
76037 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 52 49 11
www.insee.fr

Informations statistiques :
09 72 72 4000
du lundi au vendredi, 9h à 17h
(prix d'un appel local)

DRAAF Haute-Normandie

Cité administrative Saint Sever
76032 Rouen cedex
Tél. 02 32 18 94 00
www.draaf.haute-normandie.agriculture.gouv.fr